Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
Québec

INFO-CA

Juin 2011

Nouvelles de la présidente-directrice générale par intérim.

- **Gala des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux.** Cinq (5) candidatures de la région ont été acheminées au Ministère en prévision du Gala des prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux qui aura lieu au mois d'octobre 2011.
- **Programme de BAC en travail social.** L'UQAR a reçu du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), l'autorisation d'offrir le programme de Baccalauréat en travail social. Selon les projections, la première cohorte d'étudiants débuterait en septembre 2012.
- **Inauguration du GMF Bellechasse.** Le 15 mai 2011, les ministres Bolduc et Vien ont annoncé l'accréditation du 19e Groupe de médecine de famille (GMF) de la région. Le GMF Bellechasse accueillera les patients des secteurs de Sainte-Claire et de Saint-Charles-de-Bellechasse.
- **Publication du Ministère.** Le 24 mai 2011, le ministre de la Santé et des Services sociaux a rendu public le rapport du groupe de travail sur le processus d'évaluation des médicaments anticancéreux.
- **Inauguration des locaux du CHSLD de l'Assomption.** Le 14 juin 2011, la ministre déléguée à la Santé et aux Services sociaux, Mme Dominique Vien et le ministre de la Sécurité publique, M. Robert Dutil, ont annoncé l'investissement d'une somme de 802 000 $ devant servir à créer de nouveaux espaces de vie au Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de l'Assomption à St-Georges.

Adoptions

- **Prolongation du mandat des officiers du conseil d'administration et des comités concernés.** Conformément à l'article 21 du Règlement de régie interne de l'Agence, le mandat des officiers du conseil d'administration de l'Agence, de même que les membres siégeant sur différents comités du conseil sera prolongé jusqu'au 21 septembre 2011.
- **Autorisation de signature des certificats de conformité de résidence pour personnes âgées et de ressource en toxicomanie ou en jeu pathologique.** Conformément à ses responsabilités, l'Agence doit délivrer un certificat de conformité à l'exploitant d'une résidence pour personnes âgées et au responsable d'une ressource en toxicomanie ou en jeu pathologique offrant de l'hébergement, à condition qu'il satisfasse aux conditions prévues à leur Règlement respectif. La PDG par intérim est autorisée à signer ces certificats de conformité.
- **Autorisation de signature d'une Entente de gestion et d'imputabilité 2011-2012 à intervenir entre l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches et le ministre de la Santé et des Services sociaux.** Cette Entente encadre l'actualisation des responsabilités que doit assumer l'Agence au regard des allocations financières attribuées à la région et précise les engagements de la région en matière d'objectifs spécifiques de production de service. La PDG par intérim est autorisée à signer ladite Entente.
- **Allocation budgétaire pour le développement du personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux.** En vertu des dispositions prévues à la Loi, l'Agence doit répartir les ressources financières qui lui sont allouées.

Budget 2011-2012 – 412 800 $	
Budget de l'ASSS Chaudière-Appalaches	13 961,09 $
Budget du CSSS Alphonse- Desjardins	117 893,61 $
Budget du CSSS de Beauce	54 293,11 $
Budget du CSSS de Montmagny-L'Islet	39 556,41 $
Budget du CSSS de la région de Thetford	44 210,10 $
Budget du CSSS des Etchemins	17 839,16 $
Budget du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches	35 678,33 $
Budget du CRDI-CA	26 370,94 $
Budget du CRDP-CA	11 634,24 $
Budget du CRATCA	1 551,23 $
Budget du Pavillon Bellevue inc.	1 551,23 $
Budget du CA St-Joseph de Lévis	2 326,85 $
Budget du CH de l'Assomption	1 551,23 $
Budget de Vigi Santé (CHSLD N-D Lourdes)	1 551,23 $
Budget du CHSLD Chanoine-Audet	1 551,23 $
Portion du budget pour activités régionales	41 280,00 $
Total :	412 800,00 $

- **Modifications au Règlement concernant les modalités d'élection, la durée du mandat et les règles de fonctionnement du comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP).** Considérant qu'au moins un pharmacien du milieu communautaire et un pharmacien du milieu des établissements de santé doit être présent au sein du CRSP, le nombre des pharmaciens membres passera de quatre à six afin d'augmenter la représentativité.

La prochaine séance du conseil se tiendra le mercredi 21 septembre 2011, à 19 h, à l'Agence
Pour information complémentaire, contacter le Service des communications au 418 386-3553

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
Québec

- **Autorisation de signature des chèques et effets bancaires.** Les personnes suivantes pourront signer, pour et au nom de l'Agence, les chèques et effets bancaires, à la condition qu'au moins deux d'entre elles y apposent leur signature :
  - M. Jean-Guy Desrosiers, président du CA;
  - M^me^ Dyane Benoît, présidente-directrice générale par intérim;
  - M. Stéphane Langlois, directeur des ressources financières, matérielles et informationnelles;
  - D^r^ Jacques Bachand, directeur de la coordination des services.
- **Rapport financier annuel de l'Agence au 31 mars 2011.** Une firme externe et indépendante a procédé à la vérification du rapport financier annuel de l'Agence. Dans son rapport adressé aux membres, le Vérificateur y indique qu'il a vérifié les états financiers, renseignements complémentaires, données et annexes au rapport financier annuel de l'Agence pour la période terminée le 31 mars 2011 et qu'à son avis ce rapport donne une image fidèle de la situation financière de l'Agence, ainsi que des résultats de son exploitation, de ses flux et des contrôles internes appliqués pour l'exercice visé. Sur recommandation du comité de vérification, le présent rapport est adopté.
- **Engagement des comptes à payer.** L'Agence doit régulièrement, dans le cours de son fonctionnement, procéder à des engagements financiers pour lesquels les dépenses et services seront en partie réalisés en cours d'exercice ou seront réalisés dans l'exercice financier subséquent. Le Manuel de gestion financière stipule que les agences établissent des estimés de comptes à recevoir et de comptes à payer portant sur les rectificatifs postbudgétaires, le cas échéant, et sur les autres montants à payer et à recevoir, et effectuent un engagement représentant le résultat net de ces estimés. Le conseil d'administration a adopté lesdits engagements, tels qu'ils sont proposés.
- **Budget de consolidation du financement des organismes communautaires exercice 2011-2012.** La répartition de l'enveloppe budgétaire de 400 000 $ à l'intention des organismes communautaires est adoptée, telle qu'elle apparaît au tableau suivant :

Budget 2011-2012 – 400 000 $	
Personnes en perte d'autonomie	150 000 $
Personnes en santé mentale	125 000 $
Personnes en santé physique - cancer	75 000 $
Jeunes en difficulté	50 000 $

- **Motion de félicitations à l'intention du Centre de santé et des services de Beauce.** Des félicitations sont adressées à l'établissement pour avoir remporté le concours Coups de cœur organisé par le Réseau pour un Québec Famille. Ce prix décerné par le ministère de la Famille a permis à 800 familles de recevoir une trousse contenant du matériel d'utilité courante et un message de sensibilisation visant à aider les futurs parents à se préparer à la venue d'un enfant. BRAVO !
- **Proposition de candidatures à soumettre au ministre de la Santé et des Services sociaux en vue de combler un poste au conseil d'administration de la Régie de l'assurance maladie du Québec.** La Loi sur la RAMQ établit à quinze le nombre de membres à être nommés par le gouvernement et qu'un membre est nommé parmi les membres d'un conseil d'administration d'une agence visée à la LSSSS. À la suite de la demande du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Jacques Lessard, administrateur, est proposé pour agir au titre de candidature potentielle pour agir comme membre du CA de la RAMQ.
- **Démission du commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services.** M. Pierre Morin a fait connaître au président du CA son intention de démission à compter de la fin du mois d'août 2011. Travaillant étroitement avec la personne responsable des plaintes et de la qualité des services, le comité de vigilance a été mandaté en vue de pourvoir au processus et au remplacement de ce poste. Nous souhaitons bon succès à monsieur Morin dans ses nouveaux défis.

Suivi de gestion

- **Sommaire des allocations financières du réseau 2010-2011.** En conformité avec le cadre de gestion sur l'allocation des ressources financières en vigueur à l'Agence, les membres ont reçu, en suivi de gestion, le sommaire des allocations 2010-2011 autorisées par la PDG par intérim en relation avec les décisions du CA. Ce rapport constitue une reddition de comptes.

La prochaine séance du conseil se tiendra le mercredi 21 septembre 2011, à 19 h, à l'Agence
Pour information complémentaire, contacter le Service des communications au 418 386-3553